



# MAIRIE de PRUNAY-LE-GILLON



Boinville au Chemin – Crossay – Frainville – Gérainville – Les Vaux - Ymorville

## COMPTE-RENDU

<b>Séance</b>	<b>CONSEIL MUNICIPAL</b>
<b>Date - Heure</b>	<b>17/07/2009 à 20h30</b>
<b>Lieu</b>	<b>Mairie</b>
<b>Session</b>	<b>Publique</b>
<b>Date de la convocation</b>	<b>8 juillet 2009</b>

<b>Référence</b>	<b>CM-CR-2009-06</b>
<b>État du document</b>	<b>Validé</b>

<b>Présents</b>	<b>Patrick BARDE</b> <b>Nathalie BESNARD</b> <b>Sylvie BEZANNIER</b> <b>Laurent DUMONT</b> <b>Jackie FERRÉ</b>	<b>Liliane MONTAUDOIN</b> <b>Ludovic NADEAU</b> <b>Didier RIVIERE</b> <b>Patrick VABOIS</b> <b>Nicolas VANNEAU</b>
	<b>Sylvie DE DEYN donne pouvoir à Nicolas VANNEAU</b> <b>Christine DI GENNARO donne pouvoir à Sylvie BEZANNIER</b> <b>Lionel GAUTHIER donne pouvoir à Laurent DUMONT</b> <b>Corinne LUCAS donne pouvoir à Jackie FERRE</b> <b>Jean Claude NOELL donne pouvoir à Liliane MONTAUDOIN</b>	
<b>Secrétaire de mairie</b>	<b>Viviane HUGUET</b> <b>Virginie CARTON</b>	
<b>Secrétaire de séance</b>	<b>Nathalie BESNARD</b>	
<b>Début de séance</b>	<b>20H30</b>	
<b>Fin de séance</b>	<b>21h15</b>	

## Ordre du jour

01.	Ouverture de la séance.....	02
02.	Approbation du compte rendu de la dernière séance.....	02
03.	Emprunt - budget communal.....	02
04.	Emprunt - budget eau - assainissement.....	03
05.	Mise en non valeur.....	03
06.	Marché agence postale communale - régie municipale.....	03
07.	Modification délibération 2009-38 concernant la date de recrutement de l'agent technique.....	04
08.	Informations diverses des départements municipaux.....	04
09.	Clôture de séance.....	05

## 1. OUVERTURE de la SEANCE

Monsieur le Maire donne lecture des pouvoirs qu'il a en sa possession Sylvie DE DEYN donne pouvoir à Nicolas VANNEAU, Christine DI GENNARO donne pouvoir à Sylvie BEZANNIER, Lionel GAUTHIER donne pouvoir à Laurent DUMONT, Corinne LUCAS donne pouvoir à Jackie FERRE, Jean Claude NOELL donne pouvoir à Liliane MONTAUDOIN

10 membres du conseil sont présents, le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : Nathalie BESNARD

Conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire invite le conseil à se prononcer sur l'examen d'une nouvelle délibération portant sur :

- modification délibération 2009-38 concernant la date de recrutement de l'agent technique en CAE

## 2. APPROBATION du COMPTE RENDU de la PRECEDENTE SEANCE

Aucune remarque n'étant faite.

↳ Adopté à l'unanimité par le conseil municipal

## 3. EMPRUNT – BUDGET COMMUNAL

### DELIBERATION 2009-46

Monsieur le Maire rappelle que ce point a été évoqué lors du conseil municipal du mois de juin. Plusieurs banques ont répondu à sa demande de contracter un emprunt à hauteur de 100 000€ à savoir :

- la caisse d'épargne
- le crédit agricole
- le crédit mutuel

Monsieur le Maire laisse la parole à Ludovic NADEAU, adjoint chargé des finances.

Les banques ont été relancées 3 fois. Elles ont actualisés leurs taux. Les dernières propositions sont arrivées mercredi dernier.

Vous trouverez ci-dessous les conclusions de ces offres.

MONTANT 100 000€

DUREE 10 ANS, ECHEANCE TRIMESTRIELLE, TAUX FIXE

BANQUE	TAUX
CREDIT MUTUEL	3.90%
CREDIT AGRICOLE	3.81%
CAISSE EPARGNE	4.24%

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal de se prononcer sur :

- une échéance trimestrielle
- une durée de 10 ans
- le crédit agricole avec un taux de 3.81%

↳ Adopté à l'unanimité par le conseil municipal

## 4. EMPRUNT – BUDGET EAU ASSAINISSEMENT

### DELIBERATION 2009-47

Monsieur le Maire rappelle que ce point a été évoqué lors du conseil municipal du mois de juin. Plusieurs banques ont répondu à sa demande de contracter un emprunt à hauteur de 350 000€ à savoir :

- la caisse d'épargne
- le crédit agricole
- le crédit mutuel

Monsieur le Maire laisse la parole à Ludovic NADEAU, adjoint chargé des finances.

Les banques ont été relancées 3 fois. Elles ont actualisés leurs taux. Les dernières propositions sont arrivées mercredi dernier.

Vous trouverez ci-dessous les conclusions de ces offres.

MONTANT 350 000€

DUREE 20 ANS, ECHEANCE TRIMESTRIELLE, TAUX FIXE

BANQUE	TAUX
CREDIT MUTUEL	4.30%
CREDIT AGRICOLE	4.28%
CAISSE EPARGNE	4.78%

Monsieur le Maire précise que la durée de 20 ans a été choisie par rapport à la durée de vie de la station d'épuration. Il rappelle que pour la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> tranche d'assainissement la durée des emprunts était de 30 ans.

Monsieur le Maire souligne qu'une réserve financière à hauteur de 150 000€ est prévue en cas d'imprévus.

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal de se prononcer sur :

- une échéance trimestrielle
- une durée de 20 ans
- le crédit agricole avec un taux de 4.28%

↳ Adopté à l'unanimité par le conseil municipal

## 5. MISE EN NON VALEUR

### DELIBERATION 2009-48

Suite à une demande de la trésorerie de Chartres Banlieue, Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il convient de se prononcer sur une mise en non valeur pour un titre de 2004 d'un montant de 143.76€ concernant la garderie/cantine de juin-juillet.

Monsieur le maire précise que tous les recours ont été utilisés par la trésorerie.

La somme ne pourra être recouvrée par le débiteur

Décision du conseil municipal

↳ Adopté à l'unanimité par le conseil municipal

## 6. MARCHE AGENCE POSTALE COMMUNALE – REGIE MUNICIPALE

### DELIBERATION 2009-49

Lors du vote du budget 2009, il a été décidé de rénover la salle Moriceau pour en faire la future Agence Postale Communale et la régie communale.

Plusieurs demandes de subventions ont été faites auprès de divers services. Nous avons maintenant toutes les réponses.

Les subventions obtenues sont les suivantes :

- FDAIC	14 456€	soit 20% du HT
- DDR (Etat)	25 297.22 €	soit 35% du HT
- Fonds de concours (Orée de Chartres)	18 070€	soit 25% du HT

Le montant total de ces subventions représente 80% du montant total HT des travaux (72 279.20€).

Ludovic NADEAU, adjoint chargé des finances, précise que le taux de subvention pour ce projet atteignait plus de 80 %, ce qui est impossible.

De ce fait, Monsieur le Maire propose le principe de diminution de la subvention au titre du fonds de concours de l'Orée de Chartres à hauteur de 18 070€.

Le conseil municipal est appelé à se prononcer.

↳ Adopté à l'unanimité par le conseil municipal

Après avis avec l'architecte (Cabinet Sémichon), chargé du dossier, le marché de consultation des entreprises peut être maintenant lancé

## 7. MODIFICATION DELIBERATION 2009-38 CONCERNANT LA DATE DE RECRUTEMENT DE L'AGENT TECHNIQUE en CAE

### DELIBERATION 2009-50

Monsieur le Maire rappelle la délibération 2009-38 concernant l'adhésion à l'ASFEDDEL. Dans celle-ci était indiquée la date de recrutement des agents au mois de septembre 2009.

Il convient de modifier cet acte. En effet un recrutement prend effet au 1<sup>er</sup> août 2009.

Monsieur le Maire rappelle le principe des recrutements sous forme d'un CAE, c'est un contrat d'un an renouvelable 1 an subventionné à hauteur de 90 % par l'Etat et les 10 % restant sont à la charge de la commune de Prunay le Gillon.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que 3 personnes sont recrutées avec ce contrat. 1 agent technique au 1<sup>er</sup> août 2009, 1 agent administratif au 1<sup>er</sup> septembre 2009 et un agent d'entretien également au 1<sup>er</sup> septembre 2009.

Position du conseil municipal

↳ Adopté à l'unanimité par le conseil municipal

## 8. INFORMATIONS DIVERSES des DEPARTEMENTS MUNICIPAUX

Monsieur le Maire laisse la parole aux adjoints puis aux conseillers

☞ **Patrick BARDE** informe que :

- la pose des portails est repoussée début septembre
- les clôtures seront fermées d'ici 15 jours
- la prochaine réunion de chantier est prévue le 24 juillet 2009 avec la réception des travaux partie mairie (espaces verts, voirie, voie de circulation...)
- les travaux de tout à l'égout avancent bien. Il n'y a pas de rupture de travaux pendant les congés
- lotissement de Chartres Habitat : 8 pavillons sont pratiquement terminés les autres le seront sur septembre
- lors du 14 juillet, la municipalité tenait une buvette, les bénéficiaires serviront à acheter une nouvelle friteuse

☞ **Nicolas VANNEAU** indique que :

- le bulletin municipal a été distribué. Sauf dans les maisons où la boîte aux lettres est soit trop petite, ne s'ouvre pas ou inexistante
- le bulletin municipal n°3 est déjà en réflexion avec des surprises
- plusieurs pistes pour le nouveau site internet sont à l'étude. On en sera plus à la rentrée de septembre
- le retour est positif pour le 14 juillet et le monde était au rendez vous
- Madame ISOLA a proposé ses services de photographe pour couvrir les évènements

☞ **Laurent DUMONT** précise que :

- des analyses en amont et en aval de la station d'épuration ont été faites. Les résultats sont conformes.
- la station d'épuration rejette 40m3 par jour de flux
- le démarrage des travaux du mur de l'église vont commencer

☞ **NATHALIE BESNARD** souligne que :

- l'action sociale sur la commune peut intervenir auprès de personnes qui ont des soucis financiers pour le paiement des factures (eau, rseipc....) afin de les accompagner. Il faut mieux se faire connaître avant toute coupure afin d'éviter de travailler dans l'urgence
- toutes les associations de Prunay le Gillon seront convoquées dès la rentrée afin de vérifier les disponibilités et les besoins par rapport à la salle polyvalente pour 2010. Tout en sachant que la salle bourgeois ne sera plus louée.

☞ **SYLVIE BEZANNIER** informe que :

- un courrier va être adressé à tous afin de les informer de la rentrée scolaire 2009/2010.
- la garderie et la cantine fonctionneront dès la rentrée

☞ **Jackie FERRE** donne les informations suivantes :

- lotissement Chartres Habitat : la commission d'attribution des logements est prévue courant août
- les travaux de tout à l'égout : il n'y aura pas de raccordement au tout à l'égout pour les personnes n'ayant pas répondu
- la mairie a reçu, en milieu de semaine, de la Préfecture les diplômes du travail pour la promotion du 14 juillet. Etant dans l'impossibilité de convier les personnes intéressées en si peu de temps, la remise de ces diplômes aura lieu à la St Denis
- le 14 juillet :
  - remerciement à tous les bénévoles et à Madame ISOLA pour toutes les photos prises
  - le feu d'artifice, sonorisé et accompagné d'une vidéo, a coûté le même prix que l'an passé
  - l'orchestre était très bien
  - la commune de Prunay le Gillon s'excuse pour la restauration mais elle a été surprise par le succès rencontrée par cette soirée
- bulletin municipal : les personnes n'ayant pas reçu le bulletin municipal peuvent venir le chercher en mairie où se faire connaître si elles ne peuvent se déplacer

## 9. CLOTURE de SEANCE

Fin de la séance à 21h15.

**BONNES VACANCES A TOUS**